



SAMEDI 22 Mai.

# Mathieu Laensberg

JOURNAL POLITIQUE, LITTÉRAIRE, DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE.

Les bureaux du journal sont rue Souverain-Pont, n. 320 et chez les dames Mahoux et De Sartorius, maison joignante. Le prix de l'abonnement est de 10 francs par trimestre pour Liège, et de 11-50 franco, pour les autres villes du Royaume. Le prix des annonces est de deux sous par ligne.

On s'abonne à Bruxelles chez Berthot, libraire, Marché au Bois; à Maestricht chez Mde. veuve Lefebvre-Renard, libraire; et partout ailleurs chez les directeurs des postes.

## EXTERIEUR.

PORTUGAL. — Lisbonne, le 4 mai.

Le roi a rendu le décret suivant :

« L'infant D. Miguel, mon bien-aimé fils, commandant en chef mon armée, ayant eu des soupçons qu'il se tramait dans des clubs secrets une funeste conspiration contre lui, contre la reine ma bien aimée épouse, et contre ma personne royale, se vit dans la nécessité absolue de recourir aux armes sans qu'une crise aussi dangereuse lui permit de recevoir au préalable les ordres et les résolutions dont il avait besoin de ma souveraineté, pour empêcher des maux d'un degré aussi élevé qui, par son énormité, non-seulement bouleverserait, mais encore détruirait l'édifice public de la monarchie dont le gouvernement et la protection me sont confiés par Dieu; et connaissant, moi, par ce qu'il a exposé en ma présence royale les motifs qui l'obligent à prévenir par le moyen de la force armée, l'existence d'aussi exécrables attentats, est ma volonté que les corrégidors et juges criminels des quartiers de cette ville de Lisbonne, et les autres magistrats de Vara-Blanca, dans les provinces de mes royaumes de Portugal et Algarves, où il se trouverait des criminels arrêtés, accusés de ces infâmes et pernicieux délits, procèdent sans délai contre eux, par le moyen de procédure sommaire et verbale, sans nombre déterminé de témoins, les interrogeant judiciairement, et en remettant les causes instruites aux justices de Robaciones de leurs districts respectifs, avec la sentence des coupables, pour que la punition suive de près le délit, afin qu'ils ne subissent pas un emprisonnement trop prolongé.

J'ordonne, en outre, que le chancelier de Casa de Suplicacion, qui remplit les fonctions du régidor, nomme une commission de six auditeurs, dont l'un sera rapporteur, pour connaître sommairement de ce genre de délit. Le gouverneur de justice de Relacion e casa da Porto fera de même dans les procès de son district. De plus, ayant égard à la prière très-respectueuse que fit en ma présence le même Infant, mon très-aimé fils pour que je le relevasse, comme en effet je le relève de la juridiction qu'il a exercée sans mon autorité royale.

Le ministre d'état aux affaires du royaume est chargé de l'exécution, etc.

Palais de Bemposta, le 3 mai 1824.

Le grand amour qu'ont les Portugais pour leur souverain, leur firent concevoir de grandes craintes et prendre des précautions; mais nous pouvons assurer, pour la satisfaction générale, que tous les fondemens de crainte n'existent plus, et que les faux bruits répandus avec tant de profusion, se sont dissipés!!!

(Étoile.)

ESPAGNE. — Madrid, le 12 mai.

La gazette publie une circulaire du conseil suprême de la guerre sur la manière de lever les 36,000 hommes de l'armée permanente: on y remarque que les soldats ne resteront que six ans au service au lieu de huit que portaient les décrets du 8 et 16 avril. On y remarque encore qu'il est rentré dans les foyers plus de cent mille hommes de l'armée régulière et des milices constitutionnelles.

— M. le vicomte Digeon est arrivé ici, et a pris le commandement en chef de l'armée auxiliaire d'occupation. Il a dîné hier chez le gouverneur de Madrid, le général Zuclada.

— M. de Gispert, ancien ministre de la régence d'Urgel, est mort dans cette capitale à la suite d'une attaque d'apoplexie. M. de Gispert était né en Roussillon; il avait servi, dans l'émigration, la cause de bourbons. S. M. C. l'avait nommé gouverneur de la vallée d'Aran, avant la révolution de 1820.

ANGLETERRE. — Londres, 15 mai.

Le prince Maurocordato a adressé la lettre suivante à M. Bowring, secrétaire du comité grec :

Missolonghi, 19 avril 1824.

« Monsieur et très-cher ami,  
« C'est avec la plus grande affliction que je m'acquiesce du triste devoir de vous annoncer la mort de lord Byron, après une maladie de dix jours.

« Notre perte est irréparable, et nous ne voulons mettre aucune borne à notre douleur. Malgré les circonstances difficiles où je me trouve, je m'efforcerai de remplir mon devoir envers ce grand homme. L'éternelle reconnaissance de ma patrie sera peut-être le seul digne hommage à sa mémoire. Nos députés vous donneront tous les détails de ce funeste événement: ma douleur ne me permet pas de m'y arrêter long-temps.

« Vous m'excuserez, vous me pardonnerez; je suis accablé de chagrin, et vous agréerez l'expression des sentiments avec lesquels, etc. » Signé A. MAUROCORDATO.

— On a annoncé ce matin la capture d'un bâtiment français qui se rendait sur la côte de Lima, avec des munitions de guerre à bord. Une lettre de l'agent de Lloyd à la Havane confirme cette nouvelle. Le bâtiment capturé s'appelle le *Télégraphe*, il venait de Bordeaux.

— Voici quelques détails relatifs aux *Ashantées*, qui fixent en ce moment l'attention publique: La monarchie d'Ashantée date du commencement du dix-huitième siècle; le pouvoir royal est restreint par l'aristocratie; le peuple, plus guerrier qu'agriculteur, se livre néanmoins au commerce de l'or et de l'ivoire. Les Ashantées ont des fabriques de draps qui sont beaux et soyeux, ils font d'assez belle poterie, et des tissus de coton et de soie: Coomassie est très-peuplée, et les jours où quelque cérémonie y attire les habitants des campagnes, on y voit souvent plus de 30,000 personnes réunies. Le roi a des gardes revêtus d'uniformes coupés d'après des modèles anglais, et l'armée, qui peut s'élever à 30,000 hommes, observe une discipline sévère: son arme favorite est le mousquet ou le long fusil danois. Sur le champ de bataille l'Ashantée est bouillant et intrépide et toujours il trouve la victoire ou la mort.

FONDS PUBLICS du 15 mai. — 3 p. 010 consol., 96 r1a. — Oblig. d'Espagne, 20 3/4. — Prime de l'emprunt français, 17 7/8.

ALLEMAGNE. — Stuttgart, le 15 mai.

Un arrêté du conseil royal des études recommande particulièrement de nouveau l'exécution de l'article 17 de la loi sur la liberté de la presse, du 30 janvier 1817, et de l'ordonnance du 2 janvier 1818, d'après lesquels on doit remettre à la registrature du conseil royal des études un exemplaire de tous les écrits, imprimés dans le royaume. A l'avenir, tous les imprimeurs devront aussi délivrer à leur autorité supérieure un catalogue de tous les écrits qu'ils auront imprimés dans l'année précédente, et qui portera la date de chaque écrit.

Francfort, le 16 mai.

C'est par ordre supérieur que le *Spectateur-oriental* a cessé de paraître. Le musulmi de Smyrne a fait mander le Français qui rédigeait cette feuille, et lui a déclaré la volonté du sultan, qui était que « les Français et les rajahs ne lussent plus de journaux. » Comme il n'y avait rien à répondre à un ordre aussi précis, la presse a aussitôt été fermée.

Suivant les dernières nouvelles d'Odessa, du 20 avril, la Porte compte sur un contingent de 30,000 hommes du pacha d'Égypte. La flotte du capitain-pacha, avant sa sortie du port, était forte de 30 voiles. La force des Hellènes est évaluée à 128,000 hommes en état de porter les armes, et dont 40,000 sont prêts à entrer en campagne. On s'attend à voir très-prochainement s'entamer une lutte à mort.

FRANCE. — Paris le 18 mai.

La cour d'assises du Gard vient de juger les auteurs et complices d'un rassemblement qu'on avait d'abord désigné comme une vaste conspiration contre l'état. Un seul accusé a été condamné à cinq ans de travaux forcés comme ayant donné retraite aux attroupés. Les autres ont été renvoyés sur la surveillance de la haute police.

— Une affaire de la nature la plus odieuse a été jugée dans les dernières assises de Bourg. C'est la cause d'un père accusé d'avoir commis un viol sur la personne de sa fille. Le fait d'attentat à la pudeur a été établi, mais ce fait n'ayant pas été accompagné de violence, l'accusé a été acquitté. C'est une lacune dans la loi, qui n'a pas prévu un cas aussi horrible.

— L'hôtel de la Rochefoucault, situé rue de Seine, faubourg Saint-Germain, a été vendu hier, à la chaux des enchères publiques. Il avait été acheté, il y a quelques années, 330,000 fr. : il a été adjugé hier pour un million 40,000 fr.

— Jeudi dernier, M. Ternaux a fait à sa campagne de Saint-Ouen, en présence d'un grand nombre de personnes, une nouvelle expérience de son procédé pour conserver les grains. De nouveaux silos ont été découverts; le blé y était enterré depuis 1819, et on l'a retiré aussi sain que s'il n'y eut été que depuis quelques jours.

— M. Charles d'Outrepoint, parent et héritier de feu M. Lambrechts, vient de recevoir la lettre suivante, qu'il a rendue publique par la voie des journaux :

Paris, 15 mai 1824.

Monsieur, j'ai reçu en temps utile la lettre que vous m'avez écrite le 18 novembre dernier, en m'adressant l'extrait du testament de M. le comte de Lambrechts, qui vous charge, comme son légataire universel, de payer une somme de deux mille francs pour un prix à décerner par l'institut au meilleur ouvrage produit dans l'espace de deux années sur la liberté des cultes.

Je vous annonce qu'aux termes d'une ordonnance rendue par S. M. du 21 avril dernier, ce legs ne sera pas accepté, et je vous invite à faire vos dispositions en conséquence.

Recevez, Monsieur, l'assurance de ma considération.  
Le ministre secrétaire d'état de l'intérieur, signé, CORBIÈRE.  
(Art. 5 de la Charte : chacun professe sa religion avec une égale liberté et obtient pour son culte la même protection.)

— Une personne qui vient de recevoir une lettre de la Grèce par un correspondant digne de foi, a bien voulu nous communiquer les détails suivans :

Le chevalier Edouard Blaquièrre vient d'apporter au congrès héliénique une somme de 50,000 l. st. (1,250,000 fr.) provenant de la vente d'une première partie de l'emprunt grec ouverte à Londres par la maison Baring et comp.

Il est faux, comme l'a annoncé l'*Observateur autrichien*, que Colocotroni ait été mis en jugement. Il vivait retiré à Tripolitza dans une condition privée. C'est l'ancien bey des Magniotes, Pierre Mavromichaélis, qui a été cité devant une cour martiale, et renvoyé absous des délits qui lui étaient imputés.

Le 1er. avril, Nicéas, neveu de Colocotroni, est sorti du Péloponèse à la tête de 3,000 hommes, pour se rendre aux Thermopyles, afin de découvrir le siège de la ville de Négrepont, que fait en ce moment Odysée. (Étoile.)

— L'*Aristarque* qui avait paru hier a été saisi sur la réquisition de M. le procureur du roi.

— Un journal annonce que le prix d'entrée pour être admis à voir le nouveau tableau de M. David, qui va être exposé à Paris, sera de 2 fr., et qu'on assure qu'une partie de la recette sera destinée aux indigens.

Suivant la même feuille, Mgr. le duc d'Orléans a offert 40 mille francs de ce tableau; M. David en demande 60,000.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS. — Fin de la séance du 17.

On continue la discussion du projet de loi sur les droits de la circulation des vins. Des divers amendemens propo-

sés, celui de la commission est seul adopté. Il en résulte la rédaction suivante de l'article unique :

« A partir du 1er. janvier 1825, les droits de circulation établis sur les vins en cercles par la loi du 25 mars 1817, seront perçus uniformément à raison d'un fr. 50 cent. par hectolitre. »

Séance du 18. — M. de Paunac fait le rapport sur la loi relative aux déductions pour déchet, à accorder aux marchands de vins en gros; il propose l'adoption de ce projet, avec deux amendemens.

La chambre ordonne l'impression et la distribution du rapport.

L'ordre du jour est la discussion du projet de loi relatif à la perception des droits sur l'eau-de-vie. Une seule inscription a été prise en faveur du projet.

Ce projet contenant dix articles et un grand nombre d'amendemens, occupera toute la séance.

BOURSE du 17 — 5 p. 0/0 consol., 104 fr. 40 cent. Act. de la banque, 1995 fr.

INTÉRIEUR.

Liège, le 21 mai.

La cour de cassation, section criminelle, a rendu, hier et aujourd'hui, deux arrêts par lesquels elle a rejeté le pourvoi formé par les frères Antoine, condamnés à des peines afflictives et infamantes pour vol avec violence; et celui de Jean-François Gaillard, condamné par la cour d'assises à deux années d'emprisonnement, comme complice de voies de fait.

Le moyen de cassation dans cette affaire était tiré de ce que la cour d'assises, s'écartant des termes de la question, n'avait pas reproduit dans sa réponse le mot *coupable*, et s'était bornée à déclarer que l'accusé s'était rendu complice pour avoir aidé sciemment etc. Les avocats de l'accusé ont soutenu que le mot *coupable*, est de rigueur; qu'au surplus il n'était remplacé dans la réponse par aucun équipollent, puisque cette réponse peut se concilier avec l'hypothèse d'une coopération forcée.

Vendredi 28 courant, la même cour s'occupera du pourvoi dirigé par le ministère public contre l'arrêt rendu dans l'affaire de Mr. de Chestret dont nous avons rendu compte.

— La chambre des appels correctionnels a confirmé ce matin le jugement du tribunal de première instance de l'arrondissement de Bruxelles, qui condamne le sieur Vanderstraeten, éditeur du journal intitulé *l'Ami du Roi*, à six mois d'emprisonnement, deux cents florins d'amende et à l'interdiction pendant cinq ans de ses droits civils.

— La proposition de M. Barthélemy, en faveur de l'agriculture nationale, vient d'être imprimée; elle occupe, avec le développement et les pièces à l'appui, 22 pages in-folio.

— Talma a dû arriver, le jeudi 20 de ce mois, à Bruxelles. Ainsi cette ville possède en ce moment les deux plus beaux talents du théâtre français. Mlle. Mars a joué avant-hier dans la *Fille d'Honneur* et les *Fausse Confiance*. Il est presque inutile de dire qu'elle a été redemandée après la représentation. Ce soir, elle doit jouer le rôle d'Hortense dans *l'Ecole des Vieillards*, et celui de la comtesse dans le *Legs*.

La direction de Liège a enfin saisi l'occasion d'appeler ici ces grands artistes, qui ont laissé parmi nous de si doux et de si profonds souvenirs. Nous apprenons que le régisseur de notre théâtre, s'est rendu à Bruxelles, muni de pleins pouvoirs pour cette négociation.

— Il y aura cette année à Amsterdam une exposition des productions de maîtres vivans, tels que peintres, dessinateurs, graveurs et sculpteurs. C'est la neuvième qui aura lieu dans cette ville; elle commencera le 30 août et sera terminée le 25 septembre. Tous les objets que l'on se proposera d'envoyer à l'exposition, devront être parvenus à la commission le 23 août.

— Le sieur Coché-Mommens, imprimeur éditeur du journal le *Courier des Pays-Bas* et le sieur Charpentier, licencié en droit, né et domicilié à Paris, viennent d'être arrêtés et sont poursuivis du chef de l'article intitulé : *Fond de Valise*, placé dans le *Courier des Pays-Bas*, le 16 de ce mois.

— Le *Journal de la Belgique* contient aujourd'hui le commencement d'un arrêté de S. M. relatif à l'emploi des machines à vapeur, et la suite du traité conclu avec l'Angleterre pour nos colonies des Indes orientales; (Voyez notre numéro 42) nous en donnerons les principales dispositions.

— On lit dans le journal de Francfort :

La débacle de la Néwa, qui se passe d'ordinaire ici fort tranquillement et n'a d'autre effet que d'interrompre la communication entre les deux principaux quartiers de la ville, après qu'on a enlevé le pont de bateaux d'Isaac, a présenté cette année un spectacle extraordinaire. Quoique la glace eût déjà commencé à se mettre en mouvement, il avait fallu laisser encore quelque temps le pont en place pour le passage de quelques détachemens des troupes, et l'on ne put le

mettre en sûreté avant la rupture de la croûte de glace dans laquelle il se trouvait pris. Lorsqu'on put enfin le déplacer, il se trouva exposé au choc de cette masse de glace supérieure, avant que l'inférieure eût déjà cédé. Ce choc fut si violent, qu'il rompit les cables les plus forts, sépara le pont de la rive et l'entraîna à plusieurs verstes de distance, jusqu'à ce qu'on réussit enfin par des efforts et des mesures bien combinés à le ramener vers la rive et à l'affermir de nouveau. On sait que ce pont est, depuis quelques années, un des ornemens de notre ville. Il a été construit par M. le colonel du génie de Traiteur, d'après un système reconnu généralement pour très solide, et cet événement vient d'en confirmer encore d'avantage le mérite; car, malgré la force prodigieuse de la glace en mouvement, il n'a pas éprouvé le moindre dommage, et trois jours après, il a été rendu à l'usage du public. Il est vraisemblable que désormais on construira tous les ponts de bateaux de cette résidence d'après ce système.

— Dans les journaux allemands, les diétines et les assemblées communales pour l'élection des députés à la diète polonaise, des conseillers de waiwodies et des candidats pour les autres places électives, continuent toujours dans les cercles et les villes des waiwodies.

C'est sur le plan concerté par tous les fonctionnaires publics du royaume qu'est basé l'oukase rendu par S. M. relativement aux pensions à accorder à ceux d'entre-eux que l'âge ou les infirmités rendent incapables de continuer leurs fonctions.

Liège, le 20 mai 1824

Monsieur le rédacteur,

Tout le monde convient que la chirurgie a fait d'immenses progrès depuis quelques années, et que cette branche importante de l'art de guérir, jadis enveloppée dans les ténèbres de l'ignorance, peut-être rangée maintenant au nombre des sciences positives. Les procédés opératoires sont simplifiés, prévus, calculés et tracés en général sur un plan si peu variable, qu'il est peu de chirurgiens instruits qui n'entreprennent aujourd'hui des opérations que nos devanciers auraient considérées comme impraticables. En chirurgie comme dans bien d'autres sciences, le domaine de l'impossible se rétrécit encore chaque jour, et sans citer ces opérations hardies que l'on exécute maintenant avec une certitude pour ainsi dire mathématique, comme la ligature des artères carotides, iliaques, sous-clavières, je me bornerai à vous décrire succinctement une opération qui a été pratiquée hier à l'hôpital de Bavière par Monsieur le professeur Ansiaux.

Un jeune homme de 16 ans portait, depuis plusieurs années, à l'aîne gauche, une tumeur volumineuse qui s'étendait depuis la symphyse du pubis jusqu'à l'épine antérieure supérieure de l'os iliaque. La manière dont elle s'était développée, les douleurs ponctives qu'elle faisait éprouver; ses inégalités, ses adhérences, sa dureté la firent juger de nature squirrheuse, et capable d'entraîner promptement la mort de l'individu, si on n'avait recours de suite à son extirpation; mais que de difficultés se présentaient pour pratiquer cette opération. En effet cette tumeur adhérait intimement à l'arcade crurale qui est entourée de vaisseaux nombreux et considérables, dont la lésion peut, comme on le sait, occasionner les conséquences les plus graves.

Rien n'arrêta notre habile chirurgien; il commença l'opération vers 9 heures du matin, en présence de plusieurs chirurgiens distingués de la ville, et d'un grand nombre d'étudiants en médecine; après avoir disséqué cette tumeur, et lié une quantité considérable d'artères qui s'y rendaient il en fit l'extirpation en évitant avec une rare dextérité l'artère crurale qu'il dut mettre à découvert pour terminer l'opération. L'examen de la tumeur n'a laissé aucun doute sur son caractère cancéreux; on y a démontré l'existence des tissus « sardacé » et « encéphaloïde ».

Les étudiants, présents, encore quelques jours auparavant, à une opération dans laquelle M. Ansiaux dut disséquer la carotide gauche pour extirper un fungus hématoïde, étonnés de l'habileté extraordinaire et du sang-froid imperturbable de leur professeur, lui témoignèrent leur admiration par les plus justes applaudissemens.

Un élève en médecine.

#### NOTICE SUR LORD BYRON.

Lorsque tous les cœurs sensibles aux beaux vers comme aux actions généreuses déplorent la perte de lord Byron, et regardent sa mort prématurée comme l'événement le plus fatal à la cause des Grecs, lorsque chacun recherche avec avidité tout ce qui peut lui faire connaître cet homme extraordinaire, nous croyons faire plaisir à nos lecteurs en leur communiquant les détails suivans, extraits de diverses notices, et qui nous ont paru présenter le plus d'intérêt.

Georges Gordon, lord Byron, né le 22 janvier 1788, descendait d'une des plus anciennes familles de la Grande-Bretagne: son nom figure dans les plus belles pages de l'histoire: les champs de Crecy et d'Azincourt furent témoins des hauts faits de ses ancêtres. Dans des temps plus reculés, ils avaient accompagné Richard Cœur-de-Lion dans ces contrées de la Grèce et de la Palestine, où leur descendant a trouvé de poétiques inspirations et une renommée impérissable.

La famille de Byron originaire de Normandie était une de celles qui accompagnèrent Guillaume-le-Conquérant en Angleterre; elle reçut pour prix de ses services des possessions dans les comtés d'York et de Lancastre.

Dans les guerres civiles du règne de Charles Ier., les Byron se distinguèrent par une fidélité inviolable à leur

souverain malheureux, et la reconnaissance de la maison Stuart éleva à la pairie, avec le titre de baron, l'aîné de huit frères qu'ils étaient. La mère du nouveau Tyrtée descend d'une fille de Jacques II, roi d'Écosse.

A peine âgé de vingt ans, et au sortir de l'université de Cambridge, lord Byron publia un volume de poésies, qui annonçait dès lors ce qu'il serait un jour. Bientôt renonçant aux avantages que son rang et sa fortune lui assuraient dans sa patrie, il profita des premières années de sa majorité pour aller visiter les diverses contrées de l'Europe, et faire un pèlerinage poétique dans la patrie des héros et des muses. C'est sous le ciel inspirateur de la Grèce que notre jeune poète a composé ses premiers ouvrages. C'est là qu'il commença sa glorieuse carrière, c'est là qu'il devait la terminer! Plein d'enthousiasme pour les monumens et les annales de cette terre classique, il voulut vérifier le récit d'Ovide et de Musée, il traversa à la nage le détroit d'Abydos, que l'amant d'Héro a rendu à jamais célèbre.

Ce fut en 1812, à son retour en Angleterre, que lord Byron publia les deux premiers chants de *Childe Harold*, qui excitèrent un enthousiasme général. Il fut dès lors proclamé le premier poète de sa patrie, quoiqu'il n'eût encore que vingt quatre ans. La rapidité avec laquelle les poèmes de lord Byron se sont succédés n'a pas peu servi à charmer et à éblouir le public de l'Angleterre. *Le Giaour*, *la Fiancée d'Abydos*, *le Corsaire*, *Lara*, suivirent de près Child-Harold. Beaux en eux-mêmes, ces ouvrages reçoivent un nouveau charme des climats romantiques qu'ils nous font parcourir. La Grèce, ce berceau de la poésie et des beaux arts, est peinte avec ses ruines et ses douleurs; le poète a habilement calculé l'effet moral que produit sur nous la comparaison de son antique gloire et de l'abjection où elle était alors réduite.

Cependant cette heureuse fécondité alimentait la curiosité publique et ne laissait pas à l'admiration le temps de s'affaiblir. Tout, dans les manières, la personne et la conversation de lord Byron, tendait à entretenir le charme que son génie avait répandu autour de lui. Tout son aspect, fait pour peindre le sentiment et la passion, le contraste remarquable de ses cheveux noirs et de ses sombres sourcils avec ses yeux ardens et expressifs auraient offert à Lavater un digne sujet d'observations. Sa figure noble, pâle et mélancolique était quelquefois animée par un sourire satyrique, ou des éclairs de gaieté et d'indignation; mais le caractère dominant de sa physionomie était une rêverie profonde et habituelle. Entouré d'un charme inconnu dont la source était dans ses voyages lointains, la sombre couleur de sa poésie, et sa rêveuse mélancolie, les enthousiastes le recherchaient pour l'admirer de près, les hommes sérieux pour profiter de sa conversation, et les cœurs tendres pour essayer de le consoler. Sa générosité (1), son empressement à secourir le mérite indigent et à faire connaître le mérite obscur, avaient réduit l'envie au silence, et n'avait laissé place qu'à l'admiration.

Ce fut au milieu de ses succès, qu'il s'unifia à une femme jeune, aimable et belle, la fille de sir Ralph Milbank, héritière de la fortune et des titres de la maison Wentworth. Cette âme ardente se trompa sans doute en croyant que le bonheur domestique était fait pour elle. Des dissensions ne tardèrent pas à éclater entre les deux époux. Les torts du poète exagérés par une femme indiscrette et par d'habiles ennemis, firent naître un procès scandaleux qui se termina par un divorce. Les envieux, que ses talents avaient éveillés, et qu'une satire mordante avaient profondément blessés, donnèrent à ses malheurs une triste publicité. Le gouvernement dont lord Byron avait plus d'une fois attaqué personnellement le chef actuel, amena contre un seul homme la tourbe des folliculaires et les journaux de la trésorerie. On vit se former contre lui une ligue de femmes qui avaient sans doute à se venger de ces vers de Childeharold, lorsque donnant la pomme de la beauté aux vierges de l'Espagne, il s'écrie: « qui irait chercher les pâles beautés du nord? qu'elles me paraissent faibles, décolorées et languissantes! »

Ce fut en vain que lord Byron, reconnaissant ses torts, implora le pardon d'une compagne offensée; vainement les tendres caresses d'une fille au berceau plaidèrent pour un père au désespoir: il est des outrages que les femmes ne pardonnent jamais. Le poète renonça à une patrie qui ne lui offrait plus que d'amers souvenirs, après avoir laissé à la postérité un monument de ses regrets, dans cette touchante élégie de *ses adieux*, qui faisait dire à Mde. de Staël: « Je voudrais avoir été malheureuse comme lady Byron, et avoir inspiré à son époux les vers qu'il a faits pour elle. »

Le troisième chant de *Childe-Harold* atteste l'inconsola-

(1) Il faisait présent à ses amis de ses ouvrages qui se vendaient au prix d'une guinée par vers.

ble douleur d'un poète condamné, si jeune encore, à pleurer sa femme vivante et sa fille qui grandit sans connaître son père.

« O ma fille, ce chant commença avec ton nom; c'est encore avec ton nom, chère Ada, que je le terminerai. Je ne puis te voir ni t'entendre, mais jamais père ne s'identifia comme moi avec sa fille. Tu es l'amie qui consolera mon ombre après la fuite des années. Tu ne dois jamais revoir les traits de ton père; mais ma voix retentira dans tes rêves à venir et parviendra jusqu'à ton cœur, lorsque le mien sera glacé par la mort. Tu entendras encore cette voix paternelle s'échapper de ma tombe pour te parler de mon amour.

« Paix au berceau où ton enfance repose! Des plaines de la mer et de la cime des monts, qui sont tour-à-tour mon asyle, je voudrais t'envoyer toutes les bénédictions que tu aurais appelées sur ton père, s'il avait pu rester toujours auprès de toi.»

En quittant l'Angleterre, lord Byron reprit ses courses à travers l'Europe et l'Asie, resta long-temps enseveli dans une hutte des Apennins, repassa en Grèce, où il acheta une petite île, y fit bâtir une maison, visita la Belgique après que les désastres de Waterloo, en changeant la face de l'Europe, eurent donné tant d'intérêt à ces plaines de la Flandre « où l'aigle prit son dernier essor et fondit sur ses ennemis; mais la flèche des nations abat soudain l'oiseau orgueilleux qui traîne après lui quelques anneaux brisés de la chaîne du monde ». Les environs du lac de Genève ont charmé quelque temps les ennemis du poète; l'accueil empressé qu'il reçut à Copet de l'illustre M<sup>de</sup>. de Staël, lui avait laissé de tendres souvenirs; et dans une note de *Childe Harold*, il exprime tout son enthousiasme pour cette femme qui appartient ainsi que lui à la postérité: « au milieu des tableaux sublimes du lac Léman, dit-il, mon plus grand bonheur fut de pouvoir y admirer les aimables vertus de l'incomparable Corinne.»

Après avoir parcouru l'Italie, lord Byron alla se fixer à Venise, où il termina plusieurs poèmes, entr'autres son *Childe Harold*, qui n'est pas sans doute exempt de défauts, mais qui étincelle, à chaque page, de beautés supérieures; voyez ce que lui inspirent l'aspect et les ruines de Rome: « La Niobé des nations est devant vous, privée de ses enfans et de ses couronnes; sans voix pour dire ses infortunes, ses mains flétries portent une urne vide dont la poussière sacrée est dispersée depuis long-temps! le monument de Scipion ne contient plus ses cendres! Oui, les sépulchres ne sont plus la demeure du héros! Peux-tu couler, antique fleuve du Tibre, dans ces déserts de marbre! soulève tes flots jaunâtres pour en couvrir, comme d'un manteau, les affronts de Rome! »

C'est Venise dont il semblait préférer le séjour à tout autre. Sa demeure était une vieille abbaye entourée d'arbres sombres. Il y recevait indistinctement les Anglais et les Italiens, quoiqu'on lui ait reproché de mépriser ses compatriotes. Très sobre d'ailleurs, il aimait à prolonger la causerie du dessert quand il trouvait un convive à son goût. Il allait souvent au théâtre chercher des inspirations, et la musique italienne avait pour lui des charmes particuliers. Passionné comme Alfieri pour l'exercice du cheval, c'était un besoin pour lui de galopper trois ou quatre heures par jour. Il existe près de Venise un terrain sablonneux et de peu d'étendue, où lord Byron dressait ses chevaux. Les Vénitiens, peu accoutumés à ce spectacle, venaient souvent admirer son adresse. Lord Byron s'était aussi acquis des titres à leur reconnaissance. Ses bienfaits allaient chercher l'indigent sous le chaume; et l'on était surpris que cet homme, souvent si sombre et si rêveur, sût encourager le pauvre timide par son sourire bienveillant, et relever le prix de ses dons par la manière de les faire.

C'est au sein de ces exercices et dans la composition de ses poèmes que s'écoulaient ses journées, et qu'il cherchait un adoucissement à ses peines, lorsque la Grèce, s'éveillant tout-à-coup d'un long sommeil, brisa ses fers et s'arma contre ses oppresseurs au cri de la liberté. L'âme fière et généreuse de lord Byron en tressaillit. Il n'eût plus qu'une pensée, l'affranchissement des Grecs; qu'une volonté, celle de seconder leurs efforts et de partager leurs dangers. En vain l'Italie et l'Espagne, qui avaient rejeté le pouvoir absolu, ont cédé sans résistance aux phalanges étrangères; en vain les princes et les peuples de l'Europe paraissent livrer les Hellènes au glaive des musulmans; rien n'arrêtera les nobles desseins de lord Byron. Nouveau Lafayette, la plus grande partie de sa fortune est consacrée à faire passer des secours de toute

espèce aux insurgés; il achète des armes, un vaisseau s'adjoint quelques compagnons, et bientôt vient prendre une part active aux fatigues et aux dangers de cette guerre. Il serait difficile de calculer l'effet qu'a produit cette énergique résolution, de dire combien sa présence a fortifié le courage et relevé les espérances des Grecs; ils ont pu croire du moins qu'un si bel exemple trouverait quelques imitateurs, et que les rôles brillants offerts aux princes, mais refusés par eux dans cette circonstance seraient saisis avec ardeur par quelques généreux citoyens. Hélas! partout on s'est contenté de faire des vœux stériles. Les Hellènes doivent vaincre seuls, seuls ils doivent conquérir leur indépendance. Peuples de héros! songez à vos ancêtres: deux fois l'Asie a jeté ses hordes de barbares sur votre terre, deux fois cette terre les a dévorées. Aujourd'hui comme alors, la valeur triomphera du nombre, la discipline d'une aveugle fureur, et la justice de la tyrannie. L'amour et le respect dont lord Byron se vit environné, les hommages qui lui étaient rendus, et surtout les victoires des grecs étaient pour lui la plus douce récompense. Pourquoi faut-il, que moins heureux que son modèle, la mort l'ait frappé avant qu'il n'ait vu le triomphe de la cause à la quelle il s'était dévoué, et qu'il n'ait contemplé, la liberté et les lois régnant seules sur des contrées naguère opprimées par le despotisme le plus cruel et le plus stupide?

*J. Acquier.*

#### BOURSE D'ANVERS. — Du 20 mai.

EFFETS PUBLICS. — Ils ont été plus recherchés que hier, il y a eu beaucoup d'acheteurs, tant au comptant qu'à terme.

CHANGES. — L'Amsterdam court s'est traité à 318 1/2 0/10; le Londres court à 3911 d'avance a trouvé des preneurs, et le Francfort court à 35 1/8, le Paris a été offert à 114 0/10 de perte.

MARCHANDISES. — Il s'en est fort peu traité; les affaires faites ne méritent pas d'être citées.

#### MARCHÉ AUX GRAINS. — Du 17 Mai.

Rasière de froment, prix moyen,	4 fls. 70.
de seigle	3 " 2

#### ÉTAT CIVIL DE LIÈGE. — Du 19 Mai.

*Naissances*: 1 garçon, 1 fille.

*Décès*: 3 femme, *savoir*:

Marie Hanchart, âgée de 80 ans, journalière, rue de la Botte n. 407, veuve de Jean-Robert Hurion.

Marie Dessair, âgée de 80 ans, blanchisseuse, domiciliée à Chênée, province de Liège, épouse de Jacques Plateau.

Elisabeth-Victoire Julien âgée de 27 ans, journalière, rue Pierreuse, n. 323, épouse de Pierre-Joseph Delante.

*Mariages* 5; *savoir*: *Entre*

Lambert Sacré, journalier, domicilié à St. Nicolas, province de Liège, et Marie Boulanger, journalière, rue St. Nicolas en Glain, n. 1017.

Pierre-Joseph Dejosé, journalier, rue Ste. Véronique, n. 726, et Marie-Joseph Grossils, journalière, rue Ste. Véronique, n. 668.

Urbain Vignouille, fleur, domicilié à Chênée, province de Liège, et Marie-Anne-Joseph Fagot, journalière, rue Froidmont, n. 214.

Jean-Louis Malixhe, portefaix, rue sur le Mont, n. 787, et Jeanne-Gaillard, journalière, rue sur le Chaffour, n. 538.

Charles Berger, cordonnier, rue Terre en Bèche, n. 977, et Marie-Louise-Françoise Havar, journalière, rue Terre en Bèche, n. 977.

*Du 20. — Naissances*: 2 garçons. *Décès*: 2 garç., 1 fem.

Marie-Joseph Libert, âgée de 32 ans, faub. St.-Léonard, n. 147 épouse de Jean-Lambert Collen.

Les parens du nommé Jean Nancy, âgé de 89 ans, batelier, célibataire, natif de Liège, sont invités à se rendre au bureau de l'état civil pour affaires qui les concernent.

#### ANNONCES ET AVIS DIVERS.

*Erratum.* Dans l'annonce d'hier relative à l'adjudication des fortifications, dernière ligne, au lieu du 20 mai lisez 28 mai.

Latour, professeur de belles-lettres et imprimeur, rue Féronstrée, numéro 676, continue à se charger de tout ce qui concerne l'enseignement et l'art typographique.

*Chapeaux en osier-baleine, en paille cousue, et en chapeaux, dit jonc.*

M. J. Dechainaux, à l'enseigne du Peigne d'or, rue Neuvice, n. 948, même maison qu'au n. 949, où se trouve établi un entrepôt de toutes qualités de tabacs.

A l'honneur d'informer le public qu'il vend toutes espèces de chapeaux légers pour hommes, déjà annoncés dans nos numéros 2, 9 et 15. Il croit aussi devoir prévenir qu'il recevra incessamment des premières fabriques de Paris, un nouvel assortiment en CHAPEAUX OSIER-BALEINE et en PAILLE COUSUE de toutes couleurs et de tout prix, ainsi que des chapeaux en PAILLE COUSUE POUR DAMES, dans ce qu'il y aura de plus nouveau.

A louer pour le 24 juin, une belle maison, sise porte St. Léonard, n. 621, ayant jardin, grande cour, deux pompes, bonnes et belles caves, et vastes greniers. Pour les conditions s'adresser au n. 397, rue Neuve, derrière le Palais.

Petit quartier garni, ou non, à louer; s'adresser rue Neuve, n. 397.